

REGLEMENT INTERIEUR

ADMISSION

Ne sont admis que les chiens identifiés par tatouage ou puce et à jour de vaccinations (CHLP + toux du chenil). Les femelles en chaleurs ne sont pas admises. En cas d'admission à la suite d'une erreur de datation de cycle de la part du propriétaire, ou si une chienne venait à débiter un cycle lors de son séjour, la pension ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable si une saillie accidentelle se produisait. Le propriétaire s'engage à nous faire part d'un éventuel problème de santé et la pension se réserve le droit de refuser un animal présentant un mauvais état de santé ou un comportement dangereux à son arrivée. Les chiens doivent être équipé d'un collier ajusté, pas de harnais, sauf exception pour les petits chiens qui ont tendance à être craintif

SEJOUR

La colo'canine de la chênairée vous propose un mode de garde collectif, privilégiant et encourageant les rapports sociaux. Les chiens ne sont pas seul dans leur box, nous chercherons le camarade le plus adapté en termes de tempérament, d'âge, de gabarit et d'affinité. La promenade du matin se fait libre autant que possible, et en groupe, dans notre propriété close de 36Ha.

HORAIRES

La pension vous reçoit du lundi au samedi de 8h à 10h et de 17h à 17h55h.
OUVERT le dimanche de 17h50 à 18h uniquement.
D'autres horaires sont exceptionnellement possibles, uniquement sur RDV.

ABANDON

Un chien sera considéré comme abandonné s'il n'a pas été récupéré 7 jours après la date prévu sur le contrat et en l'absence de nouvelles de la part du propriétaire. Le chien sera alors remis à une société protection animale qui pourra librement en disposer. Les créances seront remises entre les mains d'un huissier de justice pour encaissement par voie judiciaire.

ALIMENTATION

Le tarif de pension comprend la fourniture de croquettes de qualité et de fabrication Française de la marque PRO'ACTIV gamme athlétique. Les pensionnaires recevront quotidiennement un repas adapté à leur âge et à leur poids. Un second repas peut être prévu sur demande. Le propriétaire peut choisir d'amener ses propres croquettes, qu'il devra alors fournir en quantité suffisante. Le tarif journalier restera inchangé.

OBJETS PERSONNELS

La pension peut accepter quelques objets personnels (couchage notamment), mais décline toute responsabilité en cas de dégradation.

SOINS

Les chiens étant sous notre responsabilité durant leur séjour, le propriétaire autorise tous soins ou intervention vétérinaires qui seraient nécessaire, par notre clinique référente.
Clinique vétérinaire des lavandes 26160 La Bégude De Mazenc 04 75 46 98 18

DECES

En cas de décès de l'animal pendant son séjour, et sur demande du propriétaire, il pourra être pratiquée une autopsie qui en déterminera la cause. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée au propriétaire à ses frais.

AUTRES

Certains chiens sont susceptibles de subir un amaigrissement pendant leur séjour en pension. Par exemple si la température extérieure est basse, si le chien a peu d'activité habituellement, ou s'il est de nature stressé. Cela n'est pas lié à un manque de soins ou d'alimentation de notre part mais peut-être lié à la modification de ses conditions de vie habituelle et ne peut donc être imputable à la pension.

Les risques liés à la mise en collectivité des chiens

Comprendre et anticiper les enjeux d'une vie en groupe pour les chiens

Mettre un chien en collectivité, que ce soit dans une pension, une garderie ou lors d'activités en groupe, présente de nombreux avantages : socialisation, stimulation physique et mentale, réduction de l'ennui... Toutefois, ce mode de garde collectif comporte aussi des risques qu'il convient de connaître et d'anticiper pour assurer le bien-être et la sécurité de chaque animal.

Risques sanitaires

L'un des dangers principaux de la collectivité canine est la transmission de maladies infectieuses. Même si les chiens admis doivent être à jour de leurs vaccinations, aucun environnement ne peut garantir une protection absolue. Les virus (toux du chenil, parvovirose, etc.), les parasites externes (puces, tiques) ou internes (vers) peuvent se transmettre facilement lors de contacts rapprochés. La vigilance s'impose particulièrement lors des saisons à risque.

Risques comportementaux et blessures

La vie en groupe expose les chiens à des situations sociales parfois complexes. Les différences de tempérament, d'âge, de hiérarchie ou d'affinités peuvent être sources de tensions, voire de conflits. Même sous surveillance, des bagarres peuvent éclater,

occasionnant des blessures plus ou moins graves. Certains chiens, plus sensibles ou anxieux, peuvent également développer des troubles du comportement liés au stress de la collectivité (hyperactivité, inhibition, agressivité, aboiements excessifs...).

Risques liés à l'adaptation individuelle

Chaque chien a sa personnalité, son histoire et ses besoins particuliers. Certains tolèrent mal la séparation ou la promiscuité, d'autres peuvent se montrer craintifs ou trop dominants en groupe.

Mâles non castrés

Il est important que les propriétaires de mâles non castrés soient pleinement conscients des risques spécifiques associés à la vie en collectivité. Ce mode de garde peut favoriser l'apparition de comportements de dominance, de marquage territorial ou de conflits hiérarchiques, augmentant ainsi les risques d'incidents entre animaux. La présence de femelles même non en chaleur peut également amplifier la tension au sein du groupe et provoquer des comportements difficiles à gérer. En choisissant d'intégrer un mâle non castré à une collectivité, les propriétaires acceptent et assument l'ensemble de ces risques, dont les conséquences peuvent aller de simples rivalités à des blessures sérieuses. Il leur revient donc de bien évaluer la compatibilité de leur chien avec ce type d'environnement et d'être attentifs aux recommandations des encadrant·e·s pour préserver le bien-être de tous les animaux présents.

Des groupes pensés avec soin... mais le vivant reste imprévisible

Lorsque nous organisons les sorties en groupe, nous réfléchissons attentivement à la composition de chaque groupe. Nous prenons en compte le caractère, l'âge, les préférences sociales et le niveau d'énergie de chaque chien. L'objectif est de créer un environnement équilibré, où chacun peut interagir sereinement et profiter de la sortie.

Cependant, il est essentiel de comprendre qu'un chien n'est pas une machine : c'est un être vivant, sensible, avec ses émotions et ses réactions propres. Même avec une préparation rigoureuse, des imprévus peuvent survenir. Un changement d'humeur, une mauvaise interprétation d'un geste ou une tension passagère peuvent modifier la dynamique du groupe.

De plus, il est important de garder à l'esprit que vous connaissez votre chien dans un contexte bien précis — celui de votre foyer, de votre quotidien, de vos repères. Chez nous, il découvre un nouvel environnement, de nouvelles règles, de nouveaux congénères. Cela peut influencer son comportement, parfois de manière inattendue. Ce n'est ni un problème ni une faute : c'est simplement la réalité du vivant.

Nous observons également que de nombreux chiens ne sont pas suffisamment sociabilisés dans leur quotidien. Ils n'ont pas toujours eu l'occasion d'apprendre à interagir de manière équilibrée avec leurs congénères. Pourtant, leurs propriétaires choisissent un mode de garde collectif, ce qui implique une exposition à des interactions sociales parfois

complexes. Cette décision comporte des risques inhérents, et il est important de les accepter en toute conscience.

C'est pourquoi nous restons toujours vigilants, à l'écoute des signaux que les chiens nous envoient, et prêts à intervenir si nécessaire. Notre priorité est de garantir leur bien-être tout en leur offrant des expériences sociales enrichissantes.